

■ **Oxygen Company SA**, à Granges-Paccot, acquisition, gestion et prise de participations, etc. (FOSC du 05.07.2002, p. 6). La signature collective à deux de Aeschlimann Fabienne est radiée. Procuration collective à deux avec un administrateur ou un directeur est conférée à Buchs Olivier, de Jaun, à Montévrax, Geiser Patrick, de Langenthal, à Neyruz (FR), Meyer René, de Schleithem, à Colombier (NE), Wittmann Didier, de Courtaman, à Etoy.

Journal no 191 du 17.01.2003
(00827060 / CH-217.0.137.341-4)